

La Préfète

Rennes, le 26 JUIN 2019

Monsieur le Maire,

Le 9 avril 2019, vous m'avez transmis pour avis l'étude agricole préalable à l'aménagement de la ZAC du Lindon à L'HERMITAGE. Cette étude conclut à des impacts significatifs sur l'économie agricole du territoire, et propose en conséquence des mesures de compensation collective pour réparer ces conséquences négatives.

Après consultation de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), j'attire votre attention sur l'écart important entre l'investissement financier que vous prévoyez pour réparer la perturbation sur l'économie agricole du territoire consécutive à l'aménagement projeté, soit 76 000 €, et le montant estimé par l'étude qui me semble justifié.

Aussi, j'émetts un avis favorable à votre proposition sous réserve de mettre en œuvre deux mesures complémentaires de compensation prévues dans l'étude comme, par exemple, celle favorisant l'achat de matériel collectif en CUMA et celle consistant en la mise en place d'outils de communication et de vulgarisation à destination du grand public.

Cet avis ainsi que l'étude préalable seront publiés sur le site Internet de la Préfecture.

Je vous remercie de m'informer de la mise en œuvre de ces mesures et du suivi de leur réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur André CHOUAN
Maire de L'HERMITAGE
1 place de l'Hôtel de Ville
35590 L'HERMITAGE



Michèle KIRRY